

**Décisions prises par la directrice générale en vertu du règlement
50-42-02 sur la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs**

DG328-0525 Autorisation de la directrice générale pour l'adjudication du contrat – Mesures Maintien des bâtiments et Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives, sportives et plein air et Maintien des bâtiments – Réfection du gymnase – École primaire Le Tremplin en vertu du règlement 50-42-02 sur la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs

La directrice générale autorise :

l'octroi du contrat à la firme Lalonde Cantin Construction & Associés Canada Inc., située au 41, rue de Valcourt, porte 7, Gatineau, Québec, J8T 8G9 d'une somme de 233 000,00 \$ excluant les taxes pour la réfection du gymnase à l'école primaire Le Tremplin.

DG329-0625 Autorisation de la directrice générale pour la signature d'une lettre d'appui à une demande de financement de projet présenté à l'Agence de la santé publique du Canada (ASPC) par la Direction de la protection de la jeunesse, du Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Outaouais en vertu du règlement 50-42-02 sur la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs

La directrice générale autorise :

La signature d'une lettre d'appui à une demande de financement de projet présenté à l'Agence de la santé publique du Canada (ASPC) par la Direction de la protection de la jeunesse, du Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Outaouais.

DG330-0625 Autorisation de la directrice générale pour l'adjudication du contrat – Entretien et surveillance du système d'alarme intrusion en vertu du règlement 50-42-02 sur la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs

La directrice générale autorise :

l'octroi du contrat de service à la firme Secure M. Lapointe et Fils Inc. située au 79, rue Pradet, Gatineau, Québec, J8T 8S4 d'une somme de 61 392,00 \$, excluant les taxes pour l'entretien et la surveillance du système d'alarme intrusion pour la période du 1er juillet 2025 au 30 juin 2027.

DG331-0625 Autorisation de la directrice générale pour le mandat confié au Centre d'acquisitions gouvernementales pour l'adhésion au contrat 2025-8216-50 - Imprimante, Multifonction et Cartouche originale en vertu du règlement 50-42-02 sur la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs

La directrice générale autorise :

Le mandat confié au Centre d'acquisitions gouvernementales pour l'adhésion au contrat 2025-8216-50 – Imprimante, Multifonction et Cartouche originale pour une valeur approximative de 2 400 000 \$ pour une période de 3 ans pour imprimante et cartouche originale et de 5 ans pour les appareils multifonctions.